

# COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

## RAPPORT SOMMAIRE

Le 19 octobre 2009

Jusqu'à présent cette année, la CEE a pu réaliser des économies d'environ 6,7 millions de dollars pour les écoles. Pendant la période de relâche de l'été, il ne s'est pas produit grand-chose, mais il y a quand même eu quelques gains, notamment en ce qui concerne Canadian Niagara Power et d'autres petits distributeurs d'électricité. Les économies additionnelles réalisées n'ont pas été importantes.

Pendant l'automne et l'hiver, la CEE s'occupera en priorité des demandes relatives aux tarifs d'électricité et de gaz, car Enbridge, Hydro One, Toronto, Veridian et plus d'une douzaine d'autres distributeurs veulent faire approuver des hausses importantes de leurs tarifs.

**De plus, la Commission de l'énergie examinera le premier des plans de dépenses prévus par la Loi sur l'énergie verte, de même que les règles générales concernant l'utilisation d'installations de production d'énergie renouvelable.**

### AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

**Union Gas – Tarifs de 2010.** Union Gas a demandé l'approbation de ses tarifs de 2010, suivant la structure fondée sur une formule instaurée en 2008. Comme prévu, la hausse est inférieure au taux d'inflation, et la CEE surveillera simplement la procédure, qui devrait être simple.

**Enbridge – Tarifs de 2010.** Enbridge Gas Distribution a aussi demandé l'approbation de ses tarifs de 2010 suivant la formule établie, mais en y apportant divers « ajustements » qui porteraient la hausse de ses tarifs à environ 5 %, alors qu'elle devrait être de 1 % à 2 %. La CEE est intervenue pour mettre en cause le bien-fondé de ces ajustements.

**Enbridge – Système d'information sur les clients.** La CEE a participé à un examen collectif du nouveau système de facturation de la clientèle d'Enbridge, qui est entré en fonction après une transition relativement sans heurts en septembre. Enbridge attribue en partie à la démarche expérimentale le fait que ce vaste projet a été réalisé sans dépassement de coûts et dans les délais prévus (ou presque). Il s'agit du projet de technologie de l'information le plus réussi de toute l'histoire de l'entreprise.

### AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

**Hydro One – Tarifs de distribution de 2010.** Hydro One a demandé une autre augmentation à deux chiffres de ses tarifs de distribution, qui touche notamment plus d'un millier d'écoles. La procédure est bien engagée, et une audience devrait se tenir en décembre ou en janvier.

La dernière fois que Hydro One a demandé une hausse de tarifs, la CEE s'est opposée avant tout au plan d'harmonisation proposé par l'entreprise. Le mieux que nous avons pu obtenir, c'est une ordonnance imposant à Hydro One d'effectuer une étude adéquate de répartition

des coûts. Or, elle refuse maintenant de se plier à cette ordonnance, sous prétexte qu'il serait trop compliqué de le faire. La CEE a retenu les services d'une firme bien connue de spécialistes des tarifs, E3 Consulting de San Francisco, pour fournir une analyse des moyens permettant de distinguer avec rigueur les coûts en milieu urbain et en milieu rural.

**Canadian Niagara Power – Tarifs de 2009 à 2012.** CNP dessert trois secteurs réglementés, soit Gananoque, Fort Erie et Port Colborne. La CEE a participé comme à l'habitude aux volets de cette procédure concernant Gananoque et Fort Erie, ce qui a permis d'obtenir de faibles réductions des tarifs.

Pour ce qui est de Port Colborne, CNP a procédé de manière inhabituelle en concluant un bail au lieu d'acheter l'entreprise de services publics en 2004. Ce mode d'exploitation a fait monter artificiellement les tarifs d'environ 8 %. CNP s'est opposée à une révision de son bail et a d'abord eu gain de cause sur ce point. La CEE est allée en appel, son appel a été admis et son point de vue a prévalu à l'audience sur le fond de l'affaire. Même si la réduction de 8 % des tarifs **a probablement permis aux conseils scolaires touchés d'économiser au plus 40 000 \$**, ce mode d'exploitation, qui avait été envisagé par de plus grandes entreprises de services publics, a été rejeté. Cette décision pourrait ainsi avoir permis d'économiser des millions de dollars dans l'avenir.

**Autres distributeurs d'électricité – Tarifs de 2009.** En outre, la CEE est intervenue dans les demandes d'approbation des tarifs de 2009 présentées par plusieurs autres distributeurs d'électricité, notamment ceux de London et de Niagara-on-the-Lake. En général, la Commission de l'énergie a accédé aux demandes des distributeurs, de sorte que **les économies totales réalisées par les écoles sont estimées à seulement 125 000 \$ environ pour les quatre prochaines années.**

### **Toronto Hydro – Tarifs de 2010 et autres demandes.**

Toronto Hydro demande l'approbation d'une autre hausse marquée de ses tarifs, cette fois pour 2010. Elle demande aussi aux contribuables de fournir 14 millions de dollars de plus pour la situation d'urgence de 2009 relative à la tension de contact (le problème des chiens électrocutés). La CEE prend une part active à toutes les procédures relatives à ces demandes. L'audience sur la tension de contact a eu lieu en octobre, et une décision est attendue en novembre. La demande relative aux tarifs doit être entendue en janvier, la décision devant être rendue en mars.

### **Autres distributeurs d'électricité – Tarifs de 2010.**

Quelque 20 distributeurs d'électricité demandent cette année des révisions de leurs tarifs fondées sur le recouvrement complet des coûts. Certaines hausses sont substantielles, entre autres celles de Veridian et des distributeurs de Toronto et Kitchener. La CEE intervient dans le cas des grands distributeurs et collabore avec d'autres groupes de contribuables pour partager les interventions concernant les plus petits.

**Initiatives d'énergie renouvelable.** Les écoles devraient participer activement aux nouveaux programmes de facturation nette (microFIT et FIT) pour la production d'énergie renouvelable. La Commission de l'énergie a tenu plusieurs consultations l'été dernier pour déterminer l'interaction entre ces projets et les entreprises réglementées de services publics. La CEE a pris une part active à ces consultations.

**Impôts différés.** Les vastes sommes accumulées par les distributeurs dans des comptes fiscaux spéciaux font toujours l'objet d'une procédure dans laquelle la CEE a pris la tête des groupes de contribuables. À notre suggestion, une rencontre officieuse entre toutes les parties a eu lieu l'été dernier, ce qui a dissipé beaucoup de malentendus. La prochaine étape sera celle des arguments juridiques, puis une audience se tiendra au printemps. L'enjeu pour les écoles s'élève à au moins 2 millions de dollars, peut-être beaucoup plus.

**Loi sur l'énergie verte.** Hydro One Distribution a déposé auprès de la Commission de l'énergie le premier des plans de dépenses prévus par cette loi, qui propose des dépenses de plus de 1,9 milliard de dollars au titre de l'énergie verte de 2010 à 2014. Comme dans le cas des autres plans d'énergie verte, la position de la CEE reposera sur deux principes : a) maintenir les coûts globaux à un niveau raisonnable; b) veiller à ce que la configuration des systèmes permette une contribution maximale des écoles à la production d'énergie renouvelable.

## **AUTRES AFFAIRES COURANTES**

**Normes internationales d'information financière.** Les règles comptables applicables aux entreprises de services publics changeront en 2011, et d'importantes hausses de « coûts » sont possibles. Pour donner suite directement aux demandes insistantes de la CEE, la Commission de l'énergie a entrepris une consultation approfondie et a publié en juillet un rapport sur sa façon d'appliquer les nouvelles règles. Sans accepter toutes nos suggestions, elle a adopté le principe de base que nous avons préconisé, soit que les règles comptables ne puissent pas entraîner de hausses des tarifs sans la tenue d'un examen réglementaire. Elle a aussi accepté notre position voulant qu'une divulgation complète de l'impact de tous les changements comptables doive faire partie intégrante du processus réglementaire pendant la période de transition.

**Règles sur les rapports réglementaires.** Depuis plusieurs années, la CEE a dirigé les efforts en vue d'obtenir que les entreprises de services publics présentent des rapports périodiques plus transparents et mettent une plus grande partie de ces rapports à la disposition du public. Récemment, à notre demande, les parties intéressées ont obtenu un chiffrier électronique renfermant plusieurs années d'informations financières soumises par ces entreprises. En septembre, la Commission de l'énergie a entrepris une consultation en vue d'accroître encore la diffusion dans le public des renseignements fournis par les entreprises de services publics. La CEE continuera de suivre ce dossier.

**Coût du capital.** Périodiquement, les entreprises de services publics demandent à la Commission de l'énergie de hausser le niveau admissible de leurs bénéfices (ce qu'elles appellent le rendement des capitaux propres), qui est habituellement déterminé au moyen d'une formule. Cette année, ces entreprises ont prétendu que, par suite de l'effondrement des marchés financiers, cette formule n'était plus valide. La CEE a beaucoup fait pour veiller à ce que ce processus soit pratique et approfondi. Plusieurs conférences publiques ont permis de recueillir des données de plus en plus nombreuses indiquant que la formule fonctionne parfaitement bien. Les conclusions finales doivent être présentées la semaine prochaine, et une décision est attendue en novembre. L'enjeu pour les écoles se chiffre à plus de 20 millions de dollars en factures annuelles fondées sur cette formule.

Jay Shepherd  
Shibley Righton LLP

Des questions? Communiquez avec  
Bob Williams ([bwilliams@opsba.org](mailto:bwilliams@opsba.org)) ou  
Jay Shepherd ([jay.shepherd@shibleyrighton.com](mailto:jay.shepherd@shibleyrighton.com))